



Bulletin Officiel

N°6476 Jeudi 11 Novembre 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 2

AVIS DES SOCIETES

DÉMARRAGE DES OPÉRATIONS DE SOUSCRIPTIONS

CAPITAL'ACT SEED FUND 3

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 4

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 09/11/2021)

ANNEXE II

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

- FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2021

- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
- SANADETT SICAV
- SICAV AVENIR
- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

DÉMARRAGE DES OPÉRATIONS DE SOUSCRIPTIONS PUBLIQUES DES PARTS D'UN FONDS D'AMORÇAGE POUR UNE TROISIÈME PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

CAPITAL'ACT SEED FUND

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents
Agrément du CMF N° 21-2018 du 19 septembre 2018

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée « CAPITAL'ACT SEED FUND » pour la troisième période de souscription commence le 1^{er} novembre 2021 et se terminera le 31 octobre 2022.

Le nombre de parts émises au cours de cette troisième période est fixé à 456 549 parts.

Le prix d'émission est égal à cent deux dinars (102 TND) par part émise, correspondant à une valeur nominale par part émise égale à cent dinars (100 TND) et une prime d'émission par part égale à deux dinars (2 TND).

La somme d'émission globale en nominal s'élève à quarante-cinq millions six cents cinquante-quatre mille neuf cents dinars (45 654 900 TND). Le montant minimum par souscription est fixé à cinq mille dinars (5 000 TND).

Cette troisième période de souscription sera clôturée par anticipation dès que les souscriptions durant cette période atteindront un montant nominal de 45 654 900 dinars, ou, de toutes façons, au bout de la troisième période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	20/07/92	198,834	207,349	207,378
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	141,989	142,011
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	118,493	118,509
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	127,397	127,418
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	123,811	123,827
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	123,421	123,329
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	119,006	119,023
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	48,150	48,154
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,608	34,613
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	117,504	117,522
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,323	18,326
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	129,730	129,740
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,191	1,192
14 FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	124,398	124,413
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	12,102	12,104
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	174,603	174,630
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	12,026	12,028
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	99,309	99,323
19 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21		101,307	101,324
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
20 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,934	1,936
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
21 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	17/05/93	63,361	65,548	65,555
22 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	138,212	138,266
23 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	109,118	109,169
24 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	110,403	110,419
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
25 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	138,878	139,171
26 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	531,938	532,849
27 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	137,294	137,636
28 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	173,144	173,544
29 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/09/10	95,444	99,761	99,966
30 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	09/05/11	125,190	130,803	130,866
31 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	174,465	175,801
32 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	153,639	154,513
33 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	04/06/07	22,000	23,366	23,417
34 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,241	90,826
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
35 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2228,786	2228,842
36 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	130,917	130,718
37 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	221,635	221,080
38 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation
39 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	3,018	3,014
40 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,702	2,700
41 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,047	65,511
42 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,329	1,330
43 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,248	1,247
44 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,224	1,226
45 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	110,175	110,215
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution
47 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1209,479	1216,070
48 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,154	13,173
49 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,636	10,666
50 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		11,578	11,590
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
51 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	89,422	89,369
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
52 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,324	1,323

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	108,983	108,996
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	100,968	100,982
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,696	107,027	107,043
56 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	104,278	104,293
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	106,145	106,163
58 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	109,082	109,097
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	105,685	105,700
60 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	102,765	102,780
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,844	102,851
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	106,299	106,315
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	108,216	108,234
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	105,466	105,477
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	104,695	104,706
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	104,614	104,629
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	103,898	103,911
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	103,342	103,358
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	106,455	106,465
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	103,898	103,915
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	102,084	102,096
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	106,918	106,932
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	102,673	102,684
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	109,109	109,124
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	105,395	105,411
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	108,093	108,110
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
77 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	109,878	110,002
SICAV MIXTES							
78 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,872	65,920
79 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	99,074	99,184
80 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	18,070	18,060
81 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	287,212	287,086
82 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2297,305	2294,282
83 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,153	70,393
84 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,650	55,883
85 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,828	106,789
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
86 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,790	11,794
87 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	15,201	15,186
88 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,261	16,258
89 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,187	14,202
90 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,593	144,600
91 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,627	9,624
92 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	109,488	100,775	101,575
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,686	77,858
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	77,995	78,305
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	101,158	101,231
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,891	95,049
97 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,696	10,742
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	101,577	101,763
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	152,276	152,505
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	107,088	107,558
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,096	118,245
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	119,121	119,768
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	191,401	191,550
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,718	177,574
105 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,473	170,569
106 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,069	23,100
107 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	145,159	144,861
108 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	161,195	161,262
109 TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5488,154	5495,775
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	En dissolution
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	91,353	91,284
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4639,011	4636,319
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,388	10,379
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	168,420	168,903
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11222,501	11250,931
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
117 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	123,979	124,748

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « LLOYD Vie », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111

32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghuan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500

26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAL -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 09/11/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 09/11/2021

57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windemere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 09/11/2021

85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
- (2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
- (3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
- (4) FCP en liquidation anticipée
- (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

F.C.P.R Theemar investment Fund
Rapport Général du commissaire aux compte
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs, les membres du Conseil d'Administration du gestionnaire United Gulf Financial Services North Africa,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du F.C.P.R Theemar investment Fund, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de **28 931 268 DT**, y compris des sommes distribuables bénéficiaires de l'exercice s'élevant à **209 840 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons votre attention sur la note 6.3 au niveau des notes aux états financiers qui inclut des incertitudes liées au recouvrement de la créance sur cession du titre Vilavi.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire FCPR Theemar.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans

le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction du gestionnaire pour les Etats Financiers

La direction du gestionnaire United Gulf Financial Services North Africa est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

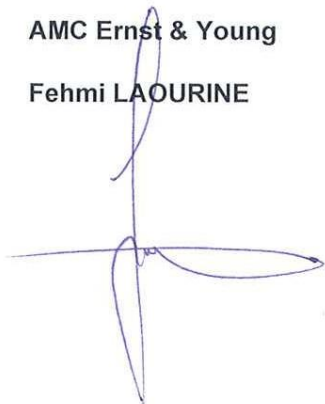
En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction du gestionnaire.

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE



Tunis, le 01 Octobre 2021

II - ETATS FINANCIERS

- **BILAN**

- **ÉTAT DE RESULTAT**

- **ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

- **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

FCPR Theemar Investment Fund
BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020
(Exprimé en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	6.1	19 741 185	18 727 926
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		13 771 185	15 507 926
Obligations et valeurs assimilées		3 250 000	3 000 000
Comptes courants		2 720 000	220 000
Placements monétaires et disponibilités	6.2	3 724 664	5 805 668
Placements monétaires		3 724 148	5 757 068
Disponibilités		516	48 600
Autres actifs	6.3	5 705 915	5 515 000
Débiteurs divers		5 705 915	5 515 000
Autres débiteurs divers		-	-
TOTAL ACTIF		29 171 764	30 048 594
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6.4	167 739	162 372
Autres créditeurs divers	6.5	72 757	90 993
TOTAL PASSIF		240 496	253 365
ACTIF NET			
Capital	6.6	29 682 055	30 755 856
Sommes distribuables		(750 787)	(960 627)
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		(960 627)	(921 824)
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		209 840	(38 803)
ACTIF NET		28 931 268	29 795 229
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		29 171 764	30 048 594

FCPR Theemar Investment Fund
Etat de résultat
Période allant du 01-01-2020 au 31-12-2020
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Note	Période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	6.7	716 164	336 119
Dividendes		525 249	271 119
Revenus des obligations et valeurs assimilés		190 915	65 000
Revenus des placements monétaires	6.8	210 949	336 668
Revenus des placements monétaires		210 949	336 668
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		927 113	672 787
Charges de gestion des placements	6.9	(693 616)	(671 759)
REVENU NET DES PLACEMENTS		233 497	1 028
Autres charges	6.10	(23 657)	(39 831)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(23 657)	(38 803)
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		209 840	(38 803)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(336 741)	2 424 226
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		(737 060)	-
Frais de négociation		-	(54 420)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(863 961)	2 333 003

FCPR Theemar Investment Fund
Etat de variation de l'Actif Net
Période allant du 01-01-2020 au 31-12-2020
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(863 961)	2 333 003
Résultat d'exploitation	209 840	(38 803)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(336 741)	2 424 226
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(737 060)	-
Frais de négociation de titres	-	(52 420)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-	-
Souscriptions		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
Rachats		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
- Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(863 961)	2 333 003
ACTIF NET		
En début de période	29 795 229	27 462 226
En fin de période	28 931 268	29 795 229
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	2 500	2 500
En fin de période	2 500	2 500
VALEUR LIQUIDATIVE	11 572,507	11 918,092
TAUX DE RENDEMENT	-2,90%	8,50%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
MONTANTS EXPRIMES EN DINARS TUNISIENS

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE THEEMAR

« F.C.P.R Theemar Investment Fund » est un fonds commun de placement à risque régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Le fonds a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 13 septembre 2012 sous le N° 44-2012.

Un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 13 novembre 2012, est mis à la disposition du public. Le démarrage des souscriptions a été annoncé pour le 29 novembre 2012.

La première souscription a été réalisée le 03 décembre 2012 et la première libération de fonds a été faite en date du 17 janvier 2013.

La taille du fonds est fixée 50 millions de dinars divisés en 5 000 parts de 10 000 DT chacune. Le fonds a clôturé sa première période de souscription pour un montant global de 25 000 000 DT.

Al Baraka Bank est le dépositaire du fonds et United Gulf Financial Services - North Africa (UGFS-NA) en est le gestionnaire.

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements.

2- ORIENTATION DE LA GESTION DU FONDS

Politique d'investissement du Fonds

Le fonds « Theemar Investment Fund » interviendra au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ordinaires, de certificats d'investissement, de titres participatifs, d'obligations convertibles en actions et de parts sociales et, d'une façon générale, de toutes les autres catégories assimilées à des fonds propres conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Le Fonds « Theemar Investment Fund » pourrait accorder dans la limite de quinze (15) %, d'avances en compte courant pour la durée de l'investissement réalisé dans des sociétés dans lesquelles il détient au moins cinq (5) % du capital.

Portefeuille ciblé

Le Fonds « Theemar Investment Fund » ciblera un portefeuille d'investissements composé à raison de :

- ❖ 80% au moins de ses actifs dans :
 - Des PME non cotées et ce dans les stades de financement suivants :
 - Le capital-risque,
 - Le capital développement,
 - Le capital restructuration,
 - Le pré IPO.
 - Des PME cotées sur le marché alternatif dont l'activité est conforme à la Shariaa et ce, dans la limite de 30% du taux (ratio) d'emploi réglementaire.
- ❖ 20% au plus dans des sociétés cotées sur le marché boursier et/ou dans des produits financiers conformes à la Shariaa.

Taille des investissements

Le ticket de participation du fonds « Theemar Investment Fund » dans chaque société cible sera compris entre cinq cent mille (500 000) dinars et trois million sept cent cinquante mille (3 750 000) dinars avec un ticket moyen de deux million (2 000 000) de dinars.

Tout investissement en dehors de ces seuils sera soumis à l'accord du Comité Consultatif. Par ailleurs, le fonds « TIF » ne peut dépasser le seuil de 15% des actifs nets du Fonds dans une seule participation.

Durée de détention des participations

Les durées prévues pour la détention des interventions (participation dans le capital et/ou financement en quasi-fonds propres) varient d'une à cinq années. Toute détention échéant en dehors de ces seuils sera soumise à l'accord du Comité Consultatif.

Période d'investissement des actifs du Fonds

En conformité avec le décret-loi n° 2011-99 du 21 Octobre 2011 tel que complété par ses textes d'application, le fonds investira 80% de ses actifs dans un délai ne dépassant pas la fin des deux années suivantes celle au cours de laquelle a eu lieu la libération des parts.

Stratégie de désinvestissement

Dans le cadre de sa stratégie de désinvestissement, le fonds « Theemar Investment Fund » utilisera tous les scénarios possibles à savoir la sortie sur le marché boursier (alternatif et/ou principal), les sorties industrielles ; le rachat par le management ou le rachat par un ou plusieurs autres fonds d'investissement. A cet effet, des pactes d'actionnaires seront établis entre les actionnaires des entreprises dans lesquelles « Theemar Investment Fund » détiendra une participation et le fonds et qui stipuleront entre autres les modalités de sortie de « Theemar Investment Fund ».

Zone géographique

Les investissements réalisés par le fonds « Theemar Investment Fund » seront effectués dans des sociétés établies et/ou ayant une partie importante de leurs activités en Tunisie.

En ce qui concerne les investissements réalisés dans des sociétés autres que celles visées à l'alinéa précédent, le dossier d'investissement sera soumis à l'accord préalable du Comité Consultatif.

Règles éthiques

Le Fonds « Theemar Investment Fund » veillera au respect des règles éthiques et particulièrement en matière de :

- Secteurs d'activité
- Lutte contre le blanchiment de capitaux.

Secteurs d'activité non retenus

Le fonds « Theemar Investment Fund » n'investira pas dans des secteurs d'activité portant atteinte à l'ordre public notamment les secteurs suivants :

- Production ou activités impliquant toute forme de travail forcé, nocive ou à caractère d'exploitation et toute forme de travail d'enfants
- Production ou commerce de tout produit illégal au regard de la législation
- Production ou commerce d'armes et de munitions
- Production ou commerce de boissons alcoolisées
- Production ou commerce de tabac
- Production, distribution ou commerce de pornographie
- Jeux, paris, casinos et activités équivalentes
- Tout autre secteur dont l'activité est considérée comme illicite ou contraire aux principes de la Shariaa.

Lutte contre le blanchiment de capitaux

Le Gestionnaire devra :

- respecter la législation et la réglementation en vigueur en matière de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux ;
- appliquer des procédures anti-blanchiment de capitaux et de lutte contre le financement du terrorisme conformément aux standards nationaux et internationaux.

En outre, le Gestionnaire déclare et certifie :

- qu'il s'interdit de participer directement ou indirectement et d'une façon quelconque à toute activité ayant pour objet ou effet le blanchiment de capitaux ayant une provenance et/ou une destination criminelle ; et
- qu'il est en général toute personne participant à la gestion et à l'activité de « Theemar Investment Fund » n'ont jamais été impliqués, poursuivis et/ou condamnés pour des faits de blanchiment de capitaux devant une quelconque juridiction à travers le monde.

3- REGIME FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, les fonds communs de placement à risque sont dépourvus de la personnalité morale ; en conséquence, « Theemar Investment Fund » ne dispose pas de la personnalité morale et se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt.

Les dividendes et les plus-values provenant des actions dans lesquelles « Theemar Investment Fund » a investi ses fonds sont soumis aux dispositions fiscales prévues par la réglementation en vigueur. Cependant les revenus des capitaux mobiliers sont soumis à une retenue à la source définitive et libératoire de l'impôt de 20% de leur montant brut.

4- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1- Prise en compte des éléments de portefeuille titre et des revenus y afférents

Les éléments de portefeuille-titre et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

5.2- Evaluation des éléments du portefeuille titreActions admises à la cote

Les titres admis à la cote de la bourse des valeurs mobilières sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Actions non admises à la cote

Les titres non admis à la cote de la bourse des valeurs mobilières sont évalués, en date d'arrêté, à leur juste valeur. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le gestionnaire « United Gulf Financial Services-North Africa » (UGFS-NA) procède à une estimation de la juste valeur à partir de la valeur de l'entreprise déterminée par différentes méthodes notamment :

- La méthode d'évaluation du prix d'un investissement récent,
- La méthode des multiples de résultats,
- La méthode de l'actif net,
- La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de la société.

5.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

6 - NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 6.1 - Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 19 741 185 DT et se détaille ainsi :

Société	Secteur d'activité	Nombre de titres détenus	Coût d'acquisition	Base d'évaluation au 31/12/2020	Méthode d'évaluation	Solde au 31/12/2020	Plus ou Moins-Values	% de l'actif net
Actions cotées								
City Cars	Automobile	106 834	877 373	8,171	Cours boursier	872 941	(4 432)	3,02%
Actions non cotées								
KAN PHARMA	Pharmaceutique	200 000	2 000 000	0	Titre totalement provisionné (*)	0	(2 000 000)	0%
Polyclinique Cap Bon	Santé	13 330	1 333 000	60	DCF avec une décote de liquidité de 30% et 15% au titre de l'impact Covid	799 800	(533 200)	2,76%
BAS IB JR	Textile	25 000	250 000	12,5	DCF avec une décote de liquidité de 30% et 15% au titre de l'impact Covid	312 500	62 500	1,08%
ECOMAT	Industrie	40 000	1 000 000	25	Transaction récente	1 000 000	0	3,46%
TECHNOFOOD	Alimentaire	50 000	500 000	31,046	DCF avec une décote de liquidité de 30%	1 552 320	1 052 320	5,37%
MS SOLUTION	Fintech	6 588	3 500 000	1 098,000	Transaction récente	7 233 624	3 733 624	25,00%
STE SMPA SARL	Alimentaire	20 000	2 000 000	100,000	Coût historique	2 000 000	0	6,91%
Total actions			11 460 373			13 771 185	2 310 812	47,60%
Obligations								
BAS IB JR	Textile	125 000	1 250 000	10	Coût historique	1 250 000	0	4,32%
ECOMAT	Industrie	100 000	1 000 000	10	Coût historique	1 000 000	0	3,46%
TECHNOFOOD	Alimentaire	10 000	1 000 000	100	Coût historique	1 000 000	0	3,46%
Total obligations			3 250 000			3 250 000	0	11,23%
Compte courant								
TECHNOFOOD	Alimentaire		1 500 000		Coût historique	1 500 000	0	5,18%
STE SMPA SARL	Alimentaire		1 000 000		Coût historique	1 000 000	0	3,46%
BAS IB JR	Textile		220 000		Coût historique	220 000	0	0,76%
Total Compte courant			2 720 000			2 720 000	0	9,40%
Total portefeuille titres			17 430 373			19 741 185	2 310 812	68,23%

(*) Le titre est totalement provisionné en raison de l'indisponibilité des états financiers des exercices 2018, 2019 et 2020 de la société "KAN PHARMA".

Note 6.2 – Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 3 724 664 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Compte de dépôts participatifs dans les opérations d'investissement Moudharba (Compte Saving) auprès d'AL BARAKA Bank	3 724 148	5 757 068
Avoirs en banque	516	48 600
Total	3 724 664	5 805 669

Note 6.3 – Autres actifs :

Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2020 à 5 705 915 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Créance sur cession VILAVI	2 725 000	5 450 000
Créance impayée sur cession VILAVI (*)	2 725 000	-
Produits à recevoir sur ECOMAT	66 562	-
Produits à recevoir sur OCA TECHNOFOOD (2020)	65 000	-
Produits à recevoir sur OCA TECHNOFOOD (2019)	65 000	65 000
Produits à recevoir sur OCA BAS IB JR OCA	51 953	-
Créance sur cession BAS IB JR CCA	7 400	-
Total	5 705 915	5 515 000

(*) La créance impayée sur cession de VILAVI représente l'effet échu le 30/11/2020 et restant impayé à la date du 31/12/2020. Un accord a été conclu au cours de 2021 en vertu duquel le cessionnaire s'est engagé à rembourser la créance à hauteur de 300 KDT mensuellement. Le montant total collecté jusqu'au 01 Juillet 2021 s'élève à 1 100 KDT. Même si une incertitude persiste quant au recouvrement total de cet actif, le rythme de paiement observé jusqu'à la date d'arrêt des états financiers conforte la position de ne pas constater une dépréciation.

Note 6.4 – Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2020 à 167 739 DT représentant les sommes dues au gestionnaire et au dépositaire au titre leurs rémunérations.

Note 6.5 – Autres créditeurs divers :

Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2020 à 72 757 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Comité Charaïque	41 735	61 733
Créditeurs divers	19 772	19 260
Jetons de présence non réglés	8 750	7 500
Comité d'investissement	1 250	1 250
Comité consultatif	1 250	1 250
Total	72 757	90 993

Note 6.6 – Capital

Les mouvements intervenus sur le capital au cours de l'exercice se détaillant comme suit :

Capital initial	30 755 856
Montant	30 755 856
Nombre de parts émises	2 500
Nombre de copropriétaires	3
Souscriptions réalisées	-
Montant (capital appelé)	-
Montant (capital Souscrit non versé)	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-
Rachats effectués	-
Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-
Autres mouvements	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(336 741)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(737 060)
Régularisation des sommes non distribuables	-
Droits de sortie	-
Frais de négociation	-
Capital au 31/12/2020	29 682 055
Montant	29 682 055
Nombre de parts	2 500
Nombre de copropriétaires	3

Le capital s'élève ainsi au 31 Décembre 2020 à 29 682 055 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Note
Capital souscrit appelé versé	25 000 000	25 000 000	6.6.1
Plus ou moins-values potentielles sur titres	2 310 812	2 647 553	6.6.2
Plus-values réalisées sur cession de titres	2 434 328	3 171 388	6.6.3
Frais de négociation	(63 085)	(63 085)	6.6.4
Total	29 682 055	30 755 856	

Note 6.6.1 – Opérations sur le capital

Le capital souscrit appelé au 31 Décembre 2020 s'élève 25 000 000 DT composé des sommes effectivement libérées. Le total des souscriptions effectuées jusqu'à cette date est de 25 000 000 DT divisé en 2 500 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de 10 000 DT chacune. La liste des souscripteurs et les montants des souscriptions et des libérations sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(En DT)

Investisseur		Souscriptions					
Identification	Siège social	Montant	Date	Partie libérée (en DT)	Date	Partie appelée non versée	Partie non appelée
Islamic Corporation for the Development (ICD)	Arabie Saoudite	10 000 000	03/12/2012	2 500 000	17/01/2013	-	-
				2 500 000	20/11/2013		
				2 500 000	26/04/2016		
				2 500 000	17/12/2018		
Sous Total		10 000 000		10 000 000		-	-
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	Tunisie	10 000 000	02/01/2013	2 500 000	17/01/2013	-	-
				2 500 000	21/11/2013		
				2 500 000	09/06/2016		
				2 500 000	27/12/2018		
Sous Total		10 000 000		10 000 000		-	-
Tunis International Bank (TIB)	Tunisie	3 000 000	28/05/2013	750 000	30/05/2013	-	-
				1 500 000	21/11/2013		
				750 000	06/04/2016		
		2 000 000	23/02/2016	750 000	06/04/2016		
				1 250 000	25/12/2018		
Sous Total		5 000 000		5 000 000		-	-
Total		25 000 000		25 000 000		-	-

Le tableau suivant synthétise les données relatives aux souscriptions, aux libérations et aux investissements :

Total des montants souscrits (a) + (b) + (c)	25 000 000
Total des montants libérés (a)	25 000 000
Total des montants investis	17 430 373
Total des montants non investis	7 569 627
Total des montants appelés non versés (b)	-
Total des montants non appelés (c)	-

Note 6.6.2 – Plus ou moins-values potentielles sur titres

L'évaluation des titres au 31 Décembre 2020 est présentée au niveau du tableau suivant :

Participation	Nombre d'actions	Coût d'acquisition unitaire	Coût d'acquisition total	Plus ou moins-value unitaire	Plus ou moins-value totale	Valeur Totale
Actions cotées			877 373		(4 432)	872 941
City Cars	106 834	8,21	877 373	-0,04	(4 432)	872 941
Actions non cotées			10 583 000		2 315 244	12 898 244
KAN PHARMA	200 000	10,00	2 000 000	-10,00	(2 000 000)	0
Polyclinique CapBon	13 330	100,00	1 333 000	-40,00	(533 200)	799 800
BAS IB JR	25 000	10,00	250 000	2,50	62 500	312 500
ECOMAT	40 000	25,00	1 000 000	0,00	0	1 000 000
TECHNOFOOD	50 000	10,00	500 000	21,05	1 052 320	1 552 320
MS SOLUTION	6 588	531,27	3 500 000	566,73	3 733 624	7 233 624
STE SMPA	20 000	100,00	2 000 000	0,00	0	2 000 000
Total Actions			11 460 373		2 310 812	13 771 185
Obligations						
BAS IB JR	125 000	10,00	1 250 000	0,00	0	1 250 000
ECOMAT	100 000	10,00	1 000 000	0,00	0	1 000 000
TECHNOFOOD	10 000	100,00	1 000 000	0,00	0	1 000 000
Total Obligations			3 250 000		0	3 250 000
Comptes courants						
TECHNOFOOD			1 500 000		0	1 500 000
STE SMPA			1 000 000		0	1 000 000
BAS IB JR			220 000		0	220 000
Total Comptes courants			2 720 000		0	2 720 000
Total Portefeuille titres			17 430 373		2 310 812	19 741 185

Note 6.6.3 – Plus ou moins-values réalisées sur titres

Les plus ou moins-values réalisées sur titres s'élèvent au 31 Décembre 2020 à un montant de 2 434 328 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Plus-value réalisée sur VILAVI	2 100 000	2 100 000
Plus-value réalisée sur City Cars	1 071 388	1 071 388
Moins-value réalisée sur BEST LEASE	(737 060)	-
Total	2 434 328	3 171 388

Note 6.6.4 – Frais de négociation

Les frais de négociation s'élèvent à 63 085 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Frais sur cession de titres - VILAVI	52 420	52 420
Frais sur cession de titres - City Cars	10 665	10 665
Total	63 085	63 085

Note 6.7 – Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève à 716 164 DT au titre de l'exercice 2020. Ces revenus se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice 2020	Exercice 2019
Dividendes MS Solutions	461 149	-
Produits sur OCA : ECOMAT	66 562	-
Produits sur OCA : TECHNOFOOD	65 000	65 000
Dividendes City Cars	64 100	76 119
Produits sur OCA : BAS IB JR	51 953	-
Produits sur CCA : BAS IB JR CCA	7 400	-
Dividendes Best Lease	-	195 000
Total	716 164	336 119

Note 6.8 – Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 210 949 DT au titre de l'exercice 2020. Ces revenus se détaillent comme suit :

Désignation	Montant Net 2020 (en DT)	Montant Net 2019 (en DT)
Revenus des placements monétaires (Echus)	174 199	158 692
Revenus des placements monétaires Saving (Potentiels)	36 750	91 000
Revenus des placements monétaires Istithmar (Echus)	-	86 976
Total	210 949	336 668

Note 6.9 – Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 693 616 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2020	Exercice 2019
Rémunération du gestionnaire	657 857	636 252
Rémunération du dépositaire	35 759	35 507
Total	693 616	671 759

Note 6.10 – Autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 23 657 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2020	Exercice 2019
Rémunération Comité Charaïque	20 867	20 867
Jetons de présence	2 500	2 500
Services bancaires et assimilés	230	0
Impôts et taxes	60	100
Autres charges liées à l'activité des comités	0	16 364
Total	23 657	39 831

7 - AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 7.1 – Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Revenus des placements	370,845	269,115
Charges de gestion des placements	(277,446)	(268,703)
Revenus net des placements	93,399	0,412
Autres charges	(9,463)	(15,932)
Résultat d'exploitation (1)	83,936	(15,520)
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	83,936	(15,520)
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(134,697)	969,690
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(294,824)	0
Frais de négociation	0	(20,968)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(429,521)	948,722
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(345,585)	933,201
Droits de sortie	0	0
Résultat non distribuable de l'exercice	(429,521)	948,722
Régularisation du résultat non distribuable	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	(429,521)	948,722
Valeur liquidative	11 572,507	11 918,092
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	2,36%	2,32%
Autres charges/actif net moyen	0,08%	0,14%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	0,71%	-0,13%

Note 7.2 – Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- Le règlement intérieur du fonds prévoit que la société de gestion United Gulf Financial Services-North Africa reçoit :

- 2,5% HT des montants souscrits, libérés et investis

Cette rémunération est calculée en considérant la fraction d'un trimestre comme un trimestre entier.

- 1,5% HT des montants souscrits et non investis

Cette rémunération est calculée en considérant la fraction d'un trimestre comme un trimestre entier.

La rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2020 s'élève à 657 857 DT TTC.

Le même règlement intérieur prévoit que la société de gestion reçoit, en outre, une commission de surperformance de 20% de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé par le fonds et le taux annuel capitalisé de 12% facturée et payée à la date de clôture du fonds.

2- Le règlement intérieur du fonds prévoit également que le dépositaire Al BARAKA Bank reçoit une rémunération égale à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds avec un minimum de 20 000 DT HT payable d'avance au début de chaque exercice. Cette rémunération s'élève à 35 759 DT TTC au titre de l'exercice 2020.

Note 7.3 – Note sur les événements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été arrêtés par le conseil d'Administration du 30 Août 2021.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 156.392.660, un actif net de D : 154.565.100 et un bénéfice de la période de D : 2.230.118.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les disponibilités représentent au 30 Septembre 2021, 21,75% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	93 318 140,745	27 103 150,120	35 531 880,295
Obligations et valeurs assimilées OPCVM		85 602 939,322 7 715 201,423	24 385 124,687 2 718 025,433	32 778 140,502 2 753 739,793
Placements monétaires et disponibilités		63 072 128,367	61 314 891,425	95 331 782,487
Placements monétaires Disponibilités	5	29 056 091,576 34 016 036,791	14 768 145,175 46 546 746,250	12 321 184,093 83 010 598,394
Créances d'exploitation	6	2 391,340	2 391,340	2 391,340
TOTAL ACTIF		156 392 660,452	88 420 432,885	130 866 054,122
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	197 764,710	102 692,127	145 219,102
Autres créditeurs divers	8	1 629 795,566	1 273 106,570	1 133 063,371
TOTAL PASSIF		1 827 560,276	1 375 798,697	1 278 282,473
ACTIF NET				
Capital	9	148 119 033,500	83 085 886,783	122 069 199,581
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 205,043	445,140	653,761
Sommes distribuables de l'exercice en cours		6 444 861,633	3 958 302,265	7 517 918,307
ACTIF NET		154 565 100,176	87 044 634,188	129 587 771,649
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		156 392 660,452	88 420 432,885	130 866 054,122

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2020</i>	<i>Année 2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	1 289 753,005	2 625 266,472	403 887,775	1 230 252,354	1 666 811,758
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 289 753,005	2 374 601,378	403 887,775	1 230 252,354	1 666 811,758
Revenus des titres OPCVM		-	250 665,094	-	-	-
Revenus des placements monétaires	11	814 021,087	3 038 579,054	795 320,575	1 821 149,632	2 406 526,501
Revenus des prises en pension	12	258 047,324	736 380,461	-	-	580 076,596
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 361 821,416	6 400 225,987	1 199 208,350	3 051 401,986	4 653 414,855
Charges de gestion des placements	13	(187 764,710)	(524 436,859)	(92 692,127)	(238 244,999)	(373 464,101)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 174 056,706	5 875 789,128	1 106 516,223	2 813 156,987	4 279 950,754
Autres charges	14	(52 065,427)	(150 687,654)	(31 633,287)	(79 306,619)	(124 762,878)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 121 991,279	5 725 101,474	1 074 882,936	2 733 850,368	4 155 187,876
Régularisation du résultat d'exploitation		258 715,632	719 760,159	1 135 617,216	1 224 451,897	3 362 730,431
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 380 706,911	6 444 861,633	2 210 500,152	3 958 302,265	7 517 918,307
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(258 715,632)	(719 760,159)	(1 135 617,216)	(1 224 451,897)	(3 362 730,431)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		108 126,910	55 027,658	37 201,545	134 009,159	172 098,176
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	6 511,240	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		2 230 118,189	5 786 640,372	1 112 084,481	2 867 859,527	4 327 286,052

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2020</i>	<i>Année 2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 230 118,189	5 786 640,372	1 112 084,481	2 867 859,527	4 327 286,052
Résultat d'exploitation	2 121 991,279	5 725 101,474	1 074 882,936	2 733 850,368	4 155 187,876
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	108 126,910	55 027,658	37 201,545	134 009,159	172 098,176
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	6 511,240	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(4 889 491,740)	-	(2 593 022,862)	(2 593 022,862)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	7 073 979,020	24 080 179,895	30 380 540,503	28 270 141,323	69 353 852,259
Capital initial					
Souscriptions					
- Capital	17 619 637,498	122 867 253,998	34 282 052,692	58 777 278,144	109 128 701,491
- Régularisation des sommes non distribuables	2 667,047	75 078,554	73 340,899	105 685,137	238 809,710
- Régularisation des sommes distribuables	653 172,945	4 609 444,730	1 334 606,754	2 435 191,682	5 241 720,500
Rachats					
- Capital	(10 805 733,376)	(96 890 345,107)	(5 099 723,009)	(30 856 211,605)	(42 364 413,001)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 363,260)	(63 692,424)	(10 904,031)	(38 023,324)	(69 146,067)
- Régularisation des sommes distribuables	(394 401,834)	(6 517 559,856)	(198 832,802)	(2 153 778,711)	(2 821 820,374)
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 304 097,209	24 977 328,527	31 492 624,984	28 544 977,988	71 088 115,449
ACTIF NET					
En début de période	145 261 002,967	129 587 771,649	55 552 009,204	58 499 656,200	58 499 656,200
En fin de période	154 565 100,176	154 565 100,176	87 044 634,188	87 044 634,188	129 587 771,649
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	1 371 448	1 185 364	522 940	535 222	535 222
En fin de période	1 437 615	1 437 615	807 115	807 115	1 185 364
VALEUR LIQUIDATIVE	107,515	107,515	107,847	107,847	109,323
TAUX DE RENDEMENT	1,51%	4,15%	1,52%	4,72%	6,07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2021 à D : 93.318.140,745 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées				
		83 622 170,000	85 602 939,322	55,38%
Obligations de sociétés				
		41 043 850,000	42 242 744,985	27,33%
AMEN BANK ES 2017	5 000	100 000,000	102 496,000	0,07%
AMEN BANK ES 2009	10 000	199 600,000	199 624,000	0,13%
AMEN BANK ES 2010	10 000	266 300,000	267 588,000	0,17%
AMEN BANK ES 2012	20 000	200 000,000	200 464,000	0,13%
AMEN BANK ES 2016	16 000	320 000,000	336 192,000	0,22%
AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	7 000 000,000	7 326 032,000	4,74%
AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	1 000 000,000	1 030 272,000	0,67%
AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	1 000 000,000	1 030 608,000	0,67%
ATB SUB 2017	30 000	2 400 000,000	2 487 528,000	1,61%
ATL 2017-1 A	10 000	200 000,000	206 616,000	0,13%
ATL 2017 SUB	2 000	160 000,000	169 696,000	0,11%
ATL 2017-2 B	2 500	100 000,000	104 024,000	0,07%
ATL 2017-2 C	2 500	200 000,000	207 422,000	0,13%
ATL 2018 -1 B	2 500	100 000,000	101 430,000	0,07%
ATL 2019-1 CA	7 000	560 000,000	602 571,200	0,39%
ATL 2020-1 CA	5 000	500 000,000	539 508,000	0,35%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	100 000,000	101 996,000	0,07%
ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	300 000,000	310 944,000	0,20%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	420 000,000	429 380,000	0,28%
ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	700 000,000	748 434,400	0,48%
BH 2009	20 000	614 000,000	640 064,000	0,41%
BH 2019-1	5 000	300 000,000	310 400,000	0,20%
BNA 2009	10 000	199 600,000	203 784,000	0,13%
BTE 2016	5 000	100 000,000	104 040,000	0,07%
BTE 2019	6 000	480 000,000	510 436,800	0,33%
BTK 2009 C	5 000	133 150,000	137 626,000	0,09%
CIL 2016-2	17 000	340 000,000	352 743,200	0,23%
CIL 2017/1	3 000	60 000,000	60 960,000	0,04%
TL SUB 2016	3 000	60 000,000	62 138,400	0,04%
TL 2015-2 B	5 000	200 000,000	207 168,000	0,13%
TL 2016-1	5 000	200 000,000	206 080,000	0,13%
TL 2017-1	8 000	160 000,000	163 072,000	0,11%
TL 2017-2	10 000	800 000,000	833 792,000	0,54%
TL 2018 SUB A	2 500	150 000,000	157 548,000	0,10%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	263 002,000	0,17%
TLF 2020-1 TF	15 000	1 200 000,000	1 238 448,000	0,80%
TLF2020 SUB -TF	20 000	2 000 000,000	2 110 080,000	1,37%
TLF 2021-1 TF	20 000	2 000 000,000	2 071 856,000	1,34%
UIB 2009/1 B	20 000	399 200,000	402 768,000	0,26%

UIB SUB 2016	15 600	312 000,000	325 565,760	0,21%
ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	400 000,000	409 740,000	0,27%
STB SUB 2019-1 CA	10 000	800 000,000	856 152,000	0,55%
STB 2020-1	7 000	560 000,000	581 649,600	0,38%
BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	12 000 000,000	12 025 450,082	7,78%
TLF2021 SUB -TF	15 000	1 500 000,000	1 505 355,543	0,97%
Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 644 362,337	1,71%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	616 353,836	0,40%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 000 527,758	0,65%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 027 480,743	0,66%
Emprunt national		40 000 000,000	40 715 832,000	26,34%
Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000,000	10 177 440,000	6,58%
Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000,000	30 538 392,000	19,76%
Titre OPCVM		7 500 451,648	7 715 201,423	4,99%
FINA O SICAV	835	87 113,752	98 810,560	0,06%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 770 098,863	1,79%
TUNISO EMIRATIE SICAV	45 980	4 913 480,508	4 846 292,000	3,14%
Total		91 122 621,648	93 318 140,745	60,37%
Total par rapport au total des actifs			59,67%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2021 à D : 29.056.091,576 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>	13 932 647,483	13 993 228,097	9,05%
Certificat de dépôt UIB au 04/10/2021 à 7,26% 30 jours	13 932 647,483	13 993 228,097	9,05%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	14 899 252,315	15 062 863,479	9,75%
Pension livrée BTE au 20/10/2021 à 7,26% pour 90 jours	4 614 359,836	4 680 429,778	3,03%
Pension livrée ATTIJARI bank au 14/02/2022 à 7,25% pour 272 jours	1 400 237,589	1 438 588,541	0,93%
Pension livrée AMEN bank au 20/12/2021 à 7,29% pour 123 jours	3 499 565,879	3 530 038,349	2,28%
Pension livrée AMEN bank au 20/12/2021 à 7,26% pour 91 jours	3 998 983,408	4 007 854,486	2,59%
Pension livrée BTE au 20/10/2021 à 7,26% pour 90 jours	1 386 105,603	1 405 952,325	0,91%
TOTAL	28 831 899,798	29 056 091,576	18,80%
Pourcentage par rapport au total des actifs			18,58%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 septembre 2021 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340	2 391,340
Total	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à D : 197.764,710 contre D : 102.692,127 au 30/09/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Gestionnaire	187 764,710	92 692,127	135 219,102
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	10 000,000
Total	<u>197 764,710</u>	<u>102 692,127</u>	<u>145 219,102</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à D : 1.629.795,566 contre D : 1.273.106,570 au 30/09/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	12 499,740	6 774,009	10 349,784
Dividendes à payer	1 585 280,897	1 240 246,324	1 085 247,400
Commissaire aux comptes	17 978,285	12 629,749	20 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	11 385,198	10 813,864	13 200,000
Retenue à la source	83,050	52,957	102,658
TCL	1 744,867	1 716,438	3 340,000
Autres	-	49,700	-
Total	<u>1 629 795,566</u>	<u>1 273 106,570</u>	<u>1 133 063,371</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	122 069 199,581
Nombre de titres	1 185 364
Nombre d'actionnaires	1 185

Souscriptions réalisées

Montant	122 867 253,998
Nombre de titres émis	1 193 113
Nombre d'actionnaires nouveaux	188

Rachats effectués

Montant	(96 890 345,107)
Nombre de titres rachetés	(940 862)
Nombre d'actionnaires sortants	(252)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	55 027,658
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 511,240
Régularisation des sommes non distribuables	11 386,130

Capital au 30-09-2021

Montant	148 119 033,500
Nombre de titres	1 437 615
Nombre d'actionnaires	1 121

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2021 à D : 1.289.753,005 contre D : 403.887,775 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi:

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 258 014,265</u>	<u>2 279 283,748</u>	<u>372 149,156</u>	<u>1 135 726,287</u>	<u>1 540 546,951</u>
Intérêts	1 258 014,265	2 279 283,748	372 149,156	1 135 726,287	1 540 546,951
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>31 738,740</u>	<u>95 317,630</u>	<u>31 738,619</u>	<u>94 526,067</u>	<u>126 264,807</u>
Intérêts des BTA	31 738,740	95 317,630	31 738,619	94 526,067	126 264,807
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	<u>250 665,094</u>	-	=	=
Dividendes	-	250 665,094	-	-	
TOTAL	1 289 753,005	2 625 266,472	403 887,775	1 230 252,354	1 666 811,758

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2021 à D : 814.021,087 contre D : 795.320,575 pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi:

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	430 442,925	1 950 276,822	401 042,785	833 629,029	1 781 545,146
Intérêts des certificats de dépôts	383 578,162	1 088 302,232	394 277,790	987 520,603	624 981,355
TOTAL	814 021,087	3 038 579,054	795 320,575	1 821 149,632	2 406 526,501

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Intérêts des pensions livrées	258 047,324	736 380,461	-	-	580 076,596
TOTAL	258 047,324	736 380,461	-	-	580 076,596

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 187.764,710 contre D : 92.692,127 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Rémunération du gestionnaire	187 764,710	514 436,859	92 692,127	228 244,999	363 464,101
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	187 764,710	524 436,859	92 692,127	238 244,999	373 464,101

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 52.065,427 contre D : 31.633,287 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Redevance du CMF	37 551,842	102 884,243	18 537,887	45 647,587	72 690,644
Commissaire aux comptes	6 021,860	22 391,257	4 587,396	13 662,462	21 032,713
Rémunération Président du Conseil	1 058,825	3 176,471	1 058,825	3 176,471	4 235,294
Jetons de présence	1 814,792	5 385,198	1 814,792	5 404,924	7 200,000
TCL	5 158,154	14 178,873	5 180,916	10 072,632	17 518,359
Autres	459,954	2 671,612	453,471	1 342,543	2 085,868
TOTAL	52 065,427	150 687,654	31 633,287	79 306,619	124 762,878

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l' "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2019 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de D : **94 512 626**, un actif net de D : **94 265 050** et un bénéfice de la période de D : **1 288 384**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 30 Septembre 2021, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

1. Afin de se conformer aux dispositions de la note 2.1. (c), votre société a adopté la méthode d'abonnement des intérêts courus, estimés, sur les dépôts à vue à compter du 28/09/2021. A ce titre, les intérêts courus constatés au titre du 3^{ème} trimestre 2021, s'élèvent à 965 dinars.
Par ailleurs, le 3ème trimestre a supporté les agios créditeurs relatifs au 2ème trimestre 2021 pour un montant de 10 846 dinars.
2. Le dépositaire ayant versé en date du 28/09/2021, les agios créditeurs relatifs au 1^{er} trimestre 2021, pour un montant de 11 844 dinars. Ces agios ont fait l'objet d'un abonnement journalier à compter de la date de leur encaissement sur une durée de 17 jours (Note 3-6 « Autres créditeurs divers »).

3. Nous attirons l'attention sur la note 2-2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la « SICAV TANIT LA POSTE » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées. En effet, Au 30 Septembre 2021, la "SICAV TANIT LA POSTE" a évalué la souche de BTA 7,5% (à échoir en Décembre 2028) acquise au cours du deuxième trimestre 2021, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de la surcote dégagée sur la maturité résiduelle du titre.

Etant donné que la n'a donc pas tenu compte des recommandations du Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes qui prévoit l'évaluation des Bons de Trésor Assimilables (BTA) à leurs valeurs actuelles (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018. Etant précisé que, jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

L'évaluation adoptée par la SICAV suivant la méthode du coût amorti a eu pour effet la comptabilisation d'une plus-value latente de 8 060 dinars, tandis que, la valeur desdits BTA par référence à la courbe des taux, aurait dégagée une plus-value latente de 52 312 dinars. Par conséquent, l'impact sur l'actif net, au 30 Septembre 2021, s'élève à 44 252 dinars et celui sur la valeur liquidative de l'action est de 0,055 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Vérfications spécifiques

Nous n'avons pas d'observations quant au respect par la « SICAV TANIT LA POSTE » des dispositions du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 29 Octobre 2021

Le commissaire aux comptes :
ProAudit
Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
Au 30 Septembre 2021
(Unité : Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	71 777 333	46 211 618	46 102 944
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		4 569 804	2 740 308	3 682 379
b- Obligations et valeurs assimilées		67 207 529	43 471 310	42 420 565
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		22 700 003	30 895 804	34 891 790
a- Placements monétaires	3 - 2	10 919 949	13 609 677	11 251 168
b- Disponibilités	3 - 3	11 780 054	17 286 127	23 640 622
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	35 290	57 791	-
TOTAL ACTIF		94 512 626	77 165 213	80 994 734
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	197 001	150 856	158 662
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	50 575	1 486 726	43 742
TOTAL PASSIF		247 576	1 637 582	202 404
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 7	90 502 472	72 250 192	76 294 135
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		3 762 578	3 277 439	4 498 195
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (**)	3 - 8	-	-	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
b- Sommes capitalisables de la période	3 - 8	3 762 578	3 277 439	4 498 195
ACTIF NET		94 265 050	75 527 631	80 792 330
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		94 512 626	77 165 213	80 994 734

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

(**) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2021 affectant ces sommes au niveau du poste capital

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2021

(unité: Dinars tunisiens)

		Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Exercice 2020
	Notes					
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	1 020 730	2 698 194	722 776	2 341 933	3 079 111
a- Dividendes		-	296 191	-	188 703	188 703
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 020 730	2 402 003	722 776	2 153 230	2 890 408
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	432 464	1 672 517	410 993	1 285 821	1 698 823
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 453 194	4 370 711	1 133 769	3 627 754	4 777 934
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	197 001	574 246	150 855	443 023	601 686
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 256 193	3 796 465	982 914	3 184 731	4 176 248
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	34 821	113 184	33 377	94 554	127 418
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 221 372	3 683 281	949 537	3 090 177	4 048 830
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		96 876	79 297	211 644	187 262	449 365
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		1 318 248	3 762 578	1 161 181	3 277 439	4 498 195
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(96 876)	(79 297)	(211 644)	(187 262)	(449 365)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		67 012	(86 696)	62 442	(42 739)	(18 548)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		-	(16 719)	(16 369)	25 697	45 423
Frais de négociation de titre		-	(3 420)	-	-	-
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		1 288 384	3 576 446	995 610	3 073 135	4 075 705

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2021
 (unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Exercice 2020
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 288 384	3 576 446	995 610	3 073 135	4 075 705
a- Résultat d'exploitation	1 221 372	3 683 281	949 537	3 090 177	4 048 830
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	67 012	(86 696)	62 442	(42 739)	(18 548)
c- +/- values réalisées sur cession de titres	-	(16 719)	(16 369)	25 697	45 423
d- Frais de négociation des titres	-	(3 420)	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>					
a- Souscriptions	10 305 872	45 454 950	15 157 768	30 645 880	77 275 692
* Capital	8 879 800	39 845 200	12 821 900	28 227 600	69 939 500
* Régularisation des sommes non capitalisables	1 072 079	4 912 580	1 790 808	1 685 309	4 172 522
* Régularisation des sommes capitalisables	353 993	697 170	545 059	732 971	3 163 670
b- Rachats	(7 531 368)	(35 558 676)	(10 104 227)	(23 799 831)	(66 167 514)
* Capital	(6 490 700)	(31 101 400)	(8 250 600)	(21 945 700)	(59 884 700)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(783 551)	(3 839 403)	(1 520 212)	(1 308 422)	(3 568 509)
* Régularisation des sommes capitalisables	(257 117)	(617 873)	(333 415)	(545 709)	(2 714 305)
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 062 888	13 472 720	6 049 150	9 919 184	15 183 883
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	90 202 162	80 792 330	69 478 481	65 608 447	65 608 447
b- En fin de période	94 265 050	94 265 050	75 527 631	75 527 631	80 792 330
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	783 371	719 824	636 382	619 276	619 276
b- En fin de période	807 262	807 262	682 095	682 095	719 824
VALEUR LIQUIDATIVE	116,771	116,771	110,729	110,729	112,239
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,41%	4,04%	1,42%	4,52%	5,94%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promu par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} juillet au 30 Septembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au

30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% actif	% actif net	Note / garantie
<u>Obligations & Valeurs assimilées</u>		65 275 600	67 207 529	71,11%	71,30%	
<u>Titres émis par le Trésor</u>		26 806 000	27 133 139	28,71%	28,78%	
EMP NAT 21 T2 CB	150 000	15 000 000	15 104 153	15,98%	16,02%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	100 000	10 000 000	10 177 447	10,77%	10,80%	
BTA 7.5% DECEMBRE 2028	2 000	1 806 000	1 851 539	1,96%	1,96%	
<u>Titres émis par des sociétés</u>		38 469 600	40 074 390	42,40%	42,51%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	10 000	800 000	819 481	0,87%	0,87%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG B 11.5	5 000	500 000	512 729	0,54%	0,54%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5 000	99 800	99 812	0,11%	0,11%	

AMEN BANK SUB 2017-1	10 000	600 000	615 290	0,65%	0,65%	
AMEN BANK SUB 2020-03 CATG B TF	15 000	1 500 000	1 569 567	1,66%	1,67%	
AMEN BANK SUB 2020-03 CATG C FX	5 000	500 000	523 796	0,55%	0,56%	
AMEN BANK SUB 2021-1	25 000	2 500 000	2 575 685	2,73%	2,73%	
AMEN BANK SUBORDONNE 2016-1	20 000	1 200 000	1 261 940	1,34%	1,34%	
ATB SUB 2017	10 000	800 000	829 174	0,88%	0,88%	
ATL 2018-1	10 000	400 000	405 530	0,43%	0,43%	BB
ATL 2019-1	20 000	1 600 000	1 721 632	1,82%	1,83%	BBB-
ATL SUB 2017	15 000	1 200 000	1 272 723	1,35%	1,35%	BB
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	20 000	1 200 000	1 243 771	1,32%	1,32%	BB+
ATTIJARI LEASING SUB 2018- 1	10 000	400 000	408 114	0,43%	0,43%	BB-
BH 2009	5 000	153 500	158 386	0,17%	0,17%	BBB-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	15 000	600 000	617 834	0,65%	0,66%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	5 000	200 000	205 945	0,22%	0,22%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	15 000	900 000	931 202	0,99%	0,99%	
BNA SUB 2017-1	10 000	600 000	612 709	0,65%	0,65%	
BNA SUB 2018-1	10 000	400 000	403 761	0,43%	0,43%	
BTE 2016	10 000	200 000	208 077	0,22%	0,22%	
BTE 2019-1 (A) TF 11%	7 500	600 000	638 190	0,68%	0,68%	
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	7 500	600 000	631 313	0,67%	0,67%	
CIL 2018/1	10 000	600 000	635 825	0,67%	0,67%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	15 000	1 200 000	1 232 587	1,30%	1,31%	BBB-
Hannibal LEASE 2016-2	20 000	1 200 000	1 263 385	1,34%	1,34%	BB
Hannibal LEASE 2017-2	28 500	1 710 000	1 734 420	1,84%	1,84%	BB
Hannibal LEASE 2017-3	15 000	1 200 000	1 253 813	1,33%	1,33%	BB
Hannibal LEASE 2018-2	5 000	300 000	314 003	0,33%	0,33%	BB
Hannibal LEASE 2020-2	30 000	3 000 000	3 224 430	3,41%	3,42%	BB-
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	10 000	400 000	411 570	0,44%	0,44%	BB
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	2 500	100 000	102 892	0,11%	0,11%	BB
STB 2010/1 (B)	10 000	266 300	272 239	0,29%	0,29%	
STB SUB 2019-1 (A) TF 10.5%	20 000	1 600 000	1 712 675	1,81%	1,82%	
STB SUB 2019-1 (A) TMM+2.3%	15 000	1 200 000	1 268 967	1,34%	1,35%	
STB SUB 2020-1 CC TF 11%	5 000	500 000	520 252	0,55%	0,55%	
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	20 000	1 600 000	1 661 861	1,76%	1,76%	
TL 2015-1 CAT B TF 7.85%	10 000	200 000	204 783	0,22%	0,22%	BBB+
Tunisie Leasing 2017-1	20 000	1 200 000	1 223 797	1,29%	1,30%	BBB+
Tunisie Leasing 2017-2	10 000	800 000	833 788	0,88%	0,88%	BBB+
Tunisie Leasing SUB 2016	10 000	200 000	207 129	0,22%	0,22%	BB+
TLF 2019-1 CB TF	4 000	400 000	409 745	0,43%	0,43%	BBB
TLF2019-1 TAUX VAR CATG A	4 000	240 000	244 482	0,26%	0,26%	BBB
TL SUB 2018	20 000	1 200 000	1 260 391	1,33%	1,34%	BBB-
TLF SUB 2021	6 000	600 000	601 031	0,64%	0,64%	BB+
UIB SUBORDONNE 2016	10 000	200 000	208 693	0,22%	0,22%	

UIB 2011-1 CAT B	20 000	1 000 000	1 004 971	1,06%	1,07%
Titres OPCVM		4 643 922	4 569 804	4,84%	4,85%
SICAV-BH obligataire	44 491	4 643 922	4 569 804	4,84%	4,85%
Total		69 919 522	71 777 333	75,94%	76,14%

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **10 919 949** dinars au 30-09-2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2021	% Actif	Émetteur
CD270921/07102021 BH (10j ; 7,26%)	3 993 560	3 996 136	4,23%	BH BANK
CD240921/04102021 BH (10j ; 7,26%)	2 995 170	2 998 551	3,17%	BH BANK
CD060721/020122 UNIFACTOR (180j ; 8,8%)	1 932 567	1 965 160	2,08%	UNION DE FACTORING
CD290721/25012022 UNIFACTOR (180j ; 8,8%)	966 284	978 272	1,04%	UNION DE FACTORING
CD100721/060122 UNIFACTOR (180j ; 8,8%)	966 284	981 830	1,04%	UNION DE FACTORING
Total Certificats de Dépôt	10 853 865	10 919 949	11,55%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **11 780 054** dinars au 30-09-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Dépôts à vue	11 780 054	17 286 127	23 640 622
Total	11 780 054	17 286 127	23 640 622

3-4 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **35 290** dinars au 30-09-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Solde des souscriptions/Rachats	34 325	57 791	-
Intérêts courus sur dépôts à vue (*)	965	-	-
Total	35 290	57 791	-

(*) à partir du 28/09/2021, la sicav a adopté la méthode de l'estimation des intérêts courus sur les dépôts à vue.

Ainsi, Ce solde représente l'abonnement des intérêts courus constaté durant les deux dernières journées du 3ème trimestre 2021.

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **197 001** dinars au 30-09-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire à payer	34 765	26 622	27 999
Rémunération du distributeur à payer	162 236	124 234	130 663
Total	197 001	150 856	158 662

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2021 à **50 575** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Certificat de dépôt AED à décaisser	-	1 451 754	-
Jetons de présence	11 235	11 249	15 026
Redevances CMF à payer	7 607	5 900	6 450
Autres charges AGO amortis	2 447	-	
Honoraires CAC à payer	17 517	14 087	21 271
TCL à payer	1 318	1 176	995
Frais de conseil et d'assistance à payer	-	2 560	-
Agios Créditeurs (*)	10 451	-	-
Total	50 575	1 486 726	43 742

(*) A la date du 28/09/2021, le dépositaire a versé 11 844 DT représentant le montant des agios créditeurs du 1er Trimestre de 2021. La sicav a procédé à l'abonnement de ce montant sur une durée de 17 jours commençant le 28/09/2021.

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2021 au 30-09-2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020	
Montant	76 294 135
Nombre de titres	719 824
Nombre d'actionnaires	1 336
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	39 845 200
Nombre de titres émis	398 452
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(31 101 400)
Nombre de titres rachetés	(311 014)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(86 696)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(16 719)
Frais de négociation de titre	(3 420)
Régularisation des sommes non capitalisables	663 960
Résultat incorporé à la VL (*)	4 498 195
Régularisation du résultat incorporé à la VL	409 217
Capital au 30-09-2021	
Montant	90 502 472
Nombre de titres	807 262
Nombre d'actionnaires	1493

(*) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2021

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-09-2021 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	4 048 830	449 365	409 217	4 907 412
Exercice en cours	3 683 281	-	79 297	3 762 578

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 25 Mai 2021 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 Septembre 2021 la somme de **1 020 730** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2021 Au 30/09/2021	01/01/2021 Au 30/09/2021	01/07/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des BTA	311 846	319 079	-	-	-
Revenus des titres OPCVM	-	296 191	-	188 703	188 703
Revenus des obligations	708 884	2 082 924	722 776	2 153 230	2 890 408
TOTAL	1 020 730	2 698 194	722 776	2 341 933	3 079 111

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} juillet 2021 au 30 Septembre 2021 la somme de **432 464** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2021 Au 30/09/2021	01/01/2021 Au 30/09/2021	01/07/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Intérêts des placements à termes	10 121	26 770	15 357	61 081	74 255
Intérêts des certificats de dépôts	422 343	1 603 712	343 752	1 070 060	1 250 994
Intérêts des Billets de trésorerie	-	42 035	51 884	154 680	373 574
Total	432 464	1 672 517	410 993	1 285 821	1 698 823

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 Septembre 2021 à **197 001** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2021 Au 30/09/2021	01/01/2021 Au 30/09/2021	01/07/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	34 765	101 338	26 621	78 180	106 180
Rémunération du distributeur	162 236	472 908	124 234	364 843	495 506
Total	197 001	574 246	150 855	443 023	601 686

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 Septembre 2021 à **34 821** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2021 Au 30/09/2021	01/01/2021 Au 30/09/2021	01/07/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 30/09/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Redevances CMF	23 176	67 558	17 747	52 120	70 787
Honoraires commissaires aux comptes	1 017	14 481	7 185	14 427	21 611
Autres charges AGO amortis	3 251	8 804	603	7 025	7 865
Jetons de présence	3 777	11 208	3 777	11 249	15 026
TCL	3 600	10 933	4 065	9 531	12 227
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	200	200
Frais de conseil et d'assistance	-	-	-	-	(300)
Autres charges (*)	-	-	-	2	2
Total	34 821	113 184	33 377	94 554	127 418

(*) Le solde de ce poste au 30/06/2021 qui s'élève à 201 DT a été reclassé dans le poste "Autres charges AGO amortis"

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements / actif net moyen soit : $197\,001 / 91\,987\,169 = 0,21\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $34\,821 / 91\,987\,169 = 0,04\%$

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

SANADETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2021

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SANADETT SICAV, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 30 septembre 2021.

L'actif net de la société SANADETT SICAV au 30 septembre 2021 totalise 73 286 999 TND.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif de la société « SANADETT SICAV » ci-joint, arrêté au 30 septembre 2021 reflète correctement la situation de votre société.

Paragraphe d'observation

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur la note 2.2 des états financiers dont le contenu décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Autres Obligations légales et Règlementaires

L'examen de la composition de l'actif net de SANADETTE SICAV, au 30 septembre 2021, nous a permis de déceler que le ratio de liquidité a dépassé 20% de l'actif ; cette situation devrait être régularisée conformément à l'article 2 du décret 2001/2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 30 octobre 2021
Le Commissaire Aux Comptes :
Mahmoud ZAHAF

BILAN
ARRETE AU 30/09/2021
(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES Actions, valeurs assimilées et droits			
a- rattachés	3 649 728	3 332 025	3 670 701
b- Obligations et valeurs assimilées	46 559 773	53 635 809	51 105 849
Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	0	0	0
b- Disponibilités	23 150 183	15 082 383	19 154 025
AC3- Créances d'exploitation	0	0	0
TOTAL ACTIF	73 359 684	72 050 217	73 930 575
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	21 935	73 347	39 070
PA2- Autres créditeurs divers	50 750	86 089	63 683
TOTAL PASSIF	72 685	159 436	102 754
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	71 241 424	69 604 827	70 758 400
CP2- Sommes distribuables Sommes distribuables des exercices			
a- antérieurs	222	219	222
Sommes distribuables de l'exercice en			
b- cours	2 045 353	2 285 735	3 069 199
ACTIF NET	73 286 999	71 890 781	73 827 821
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	73 359 684	72 050 217	73 930 575

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/09/2021
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/07/2021</u> <u>Au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2021</u> <u>Au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2020</u> <u>Au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2020</u> <u>Au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2020</u> <u>Au</u> <u>31/12/2020</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres					
a- Dividendes	0	70 563	0	72 819	72 819
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	636 224	1 960 046	732 998	2 490 276	3 206 967
PR 2- Revenus des placements monétaires	172 873	690 519	163 615	213 890	551 138
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	809 097	2 721 127	896 613	2 776 985	3 830 924
CH 1- Charges de gestion des placements	163 417	515 713	163 247	430 319	619 155
REVENU NET DES PLACEMENTS	645 679	2 205 413	733 366	2 346 666	3 211 768
CH 2- Autres charges	28 960	90 467	28 916	86 877	119 230
RESULTAT D'EXPLOITATION	616 719	2 114 946	704 450	2 259 790	3 092 538
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	39 676	-69 593	-12 671	25 946	-23 339
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	656 395	2 045 353	691 779	2 285 736	3 069 199
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)					
Variation des plus (ou moins) values					
- potentielles sur titres	-39 676	69 593	12 671	-25 946	23 339
- Plus (ou moins) values réalisées sur					
- cession des titres	49 103	71 577	64 799	105 279	147 083
- Frais de négociation de titres	115 526	331 647	4 168	48 498	142 541
- Frais de négociation de titres	0	0	-1 037	-2 686	-4 227
RESULTAT NET DE LA PERIODE	781 348	2 518 170	772 380	2 410 881	3 377 935

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 30/09/2021**

	<u>Du</u> <u>01/07/2021</u> <u>Au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2021</u> <u>Au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2020</u> <u>Au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2020</u> <u>Au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2020</u> <u>Au</u> <u>31/12/2020</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d 'Exploitation	616 720	2 114 946	704 450	2 259 789	3 092 538
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	49 103	71 577	64 799	105 279	147 083
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	115 526	331 647	4 168	48 498	142 541
d- Frais de négociation de titres	0	0	-1 037	-2 686	-4 227
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	-2 934 324	0	-3 048 815	-3 048 815
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
_ Capital	24 744 334	83 348 370	17 800 027	70 838 060	98 533 204
_ Régularisation des sommes non distribuables	82 001	224 494	18 491	88 006	150 360
_ Régularisation des sommes distribuables	584 075	1 042 674	496 190	975 407	2 009 939
b- Rachats					
_ Capital	-23 433 534	-83 262 215	-18 473 532	-66 096 557	-92 758 448
_ Régularisation des sommes non distribuables	-75 270	-230 848	-18 522	-86 603	-162 942
_ Régularisation des sommes distribuables	-544 395	-1 247 142	-508 863	-1 166 512	-2 250 325
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 138 560	-540 822	86 171	3 913 867	5 850 908
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de La période	71 148 440	73 827 821	71 804 610	67 976 913	67 976 913
b- en fin de la période	73 286 999	73 286 999	71 890 781	71 890 781	73 827 821
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- en début de la période	663 176	674 846	671 404	619 594	619 594
b- en fin de la période	675 667	675 667	664 960	664 960	674 846
VALEUR LIQUIDATIVE	108,466	108,466	108,113	108,113	109,400
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,37%	4,42%	4,33%	4,46%	4,52%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtés au 30 septembre 2021

PRESENTATION GENERALE DE SANADETT SICAV

SANADETT SICAV est une Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001. Elle a obtenu l'Agrément du Ministre des Finances en date du 1er août 1996.

SANADETT SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS (AFC), intermédiaire en bourse, assure la gestion de SANADETT SICAV et la Banque ARAB TUNISIAN BANK (ATB) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30 septembre 2021 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, et en bons de trésor, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 ».

La société SANADETT SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

2.3 Evaluation des autres placements

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements Cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du Titre	Nombre de Titre	Coût D'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
<i>Titres OPCVM</i>				
FCP SALAMETT CAP	95 000	1 701 942	1 729 760	2,36%
FCP SALAMETT PLUS	17 300	203 009	207 064	0,28%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	5 000	510 851	518 235	0,71%
GENERAL OBLIG SICAV	3 000	309 959	369 441	0,50%
TUNISO EMIRATIE SICAV	3 000	308 665	316 200	0,43%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	1 856	196 377	194 889	0,27%
FCP HELION MONEO	3 000	306 640	314 139	0,43%
TOTAL		3 537 443	3 649 728	4,98%

b. Obligations et valeurs assimilées

b.1 Les obligations de sociétés

OBLIGATIONS DE SOCIETES:	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% ACTIF Net
AMEN BANK SUB 2008	1 000	35 000	35 714	0,05%
AMEN BANK SUB 2009	20 000	399 300	399 362	0,54%
AMEN BANK SUB 2008 A	9 000	119 961	122 235	0,17%
AMEN BANK SUB 2008 B	10 000	350 000	357 142	0,49%
AMEN BANK SUB 2010	45 000	1 198 350	1 204 139	1,64%
AMEN BANK SUB 2016-1	5 000	100 000	105 093	0,14%
ATB 2007/1	30 000	880 000	900 574	1,23%
ATB SUB 2017 A	49 400	3 952 000	4 106 411	5,60%
ATL 2015/2 C	5 000	200 000	207 406	0,28%
ATL 2017/1	1 800	36 000	37 191	0,05%
ATL SUB 2017	4 500	360 000	381 817	0,52%
ATL 2017/2 CAT A	20 000	800 000	828 571	1,13%
ATL 2018/1 CAT B	5 000	200 000	202 821	0,28%
ATL 2017/2 CAT B	10 000	400 000	416 095	0,57%
ATL 2020-1	25 000	2 500 000	2 697 534	3,68%
BH 2009	40 000	1 228 000	1 280 250	1,75%
BH SUB 2021-2	10 000	1 000 000	1 002 194	1,37%
BNA SUB 2009	15 000	299 580	305 865	0,42%
BTK 2009 C	10 000	266 300	275 266	0,38%
CIL 2017/1	10 000	200 000	203 165	0,28%
HANNIBAL LEASE 2015-2	5 000	200 000	206 435	0,28%
TL 2017/1 CAT A	10 000	200 000	203 829	0,28%
UIB 2009/1 5.5%	10 000	200 130	201 914	0,28%
UIB 2009/1 5.85%	50 000	2 000 000	2 018 976	2,75%
TOTAL		17 124 621	17 699 999	24,15%

b.2 Emprunts d'État

Emprunts d'État	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'actif net
BTA 6% Avril 2023	800	795 299	813 289	1,11%
BTA 6% Janvier 2024	6 800	6 694 236	6 928 528	9,45%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	985 904	1 034 509	1,41%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	984 948	1 033 553	1,41%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	983 037	1 031 642	1,41%
BTA 6.3% Octobre 2026	500	491 624	515 926	0,70%
BTA 6.3% Octobre 2026	500	491 985	516 287	0,70%
BTA 6.7 % Avril 2028	500	476 181	488 736	0,67%
BTA 6.7 % Avril 2028	15 000	14 789 319	15 165 988	20,69%
EMPRUNT NAT. CAT C	35 000	1 312 500	1 331 315	1,82%
Total		28 005 034	28 859 774	39,38%

AC2- les placements monétaires et disponibilités

a. Les placements monétaires

Le solde de ce poste au 30 septembre 2021 est nul.

b. Les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2021, à **23 150 183 Dinars** et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste au 30 septembre 2021 est nul.

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Rémunération à payer au gestionnaire	13 035	52 538	15 270
Rémunération à payer au dépositaire	8 900	20 809	23 800
Total	21 935	73 347	39 070

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Frais de publication	517	473	400
Jeton de présence	13 093	13 105	16 875
Redevances CMF	5 942	5 886	7 312
Honoraires du commissaire aux comptes	13 650	13 933	18 533
Créditeurs divers	17 548	52 693	20 563
Total	50 750	86 089	63 683

Les créditeurs divers se détaillent ainsi :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Retenues à la source	8 007	22 825	4 054
TCL	897	751	1 239
Autres créditeurs	8 644	29 117	15 270
Total	17 548	52 693	20 563

CP1- Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le troisième trimestre 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2021

Montant	69 759 264
Nombre de titres	663 176
Nombre d'actionnaires	315

Souscriptions réalisées

Montant	24 744 334
Nombre de titres émis	235 796
Nombre d'actionnaires entrants	5

Rachats effectués

Montant	-23 433 534
Nombre de titres rachetés	223 305
Nombre d'actionnaires sortants	14

Autres effets sur capital

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	115 526
Régularisation des sommes non distribuables	6 732
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	49 103
Frais de négociation de titres	0

Capital au 30/09/2021

Montant	71 241 424
Nombre de titres	675 667
Nombre d'actionnaires	306

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté ou diminué des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SANADETT SICAV et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30 septembre 2021 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	2 114 946
Régularisation du résultat distribuable de la période	(69 593)
Résultat distribuable des exercices antérieurs	212
Régularisation du résultat distribuable des exercices antérieurs	10
SOMMES DISTRIBUABLES	2 045 575

PR1- Revenus du portefeuille titres

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des titres OPCVM	0	70 563	0	72 819	72 819
Revenus des bons de trésor assimilables	352 171	1 045 029	352 171	1 049 062	1 401 233
Revenus des obligations	284 053	915 017	380 827	1 441 214	1 805 734
Total	636 224	2 030 609	732 998	2 563 095	3 279 786

PR2- Les revenus de placements monétaires

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Intérêts des comptes de dépôt	157 407	458 696	163 615	213 890	551 138
Intérêts sur placements Monétaire	15 466	231 823	0	0	0
Total	172 873	690 519	163 615	213 890	551 138

CH1- Charges de gestion des placements

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	160 417	506 813	160 256	421 410	607 255
Rémunération du dépositaire	2 999	8 900	2 991	8 909	11 900
Total	163 417	515 713	163 247	430 319	619 155

CH2- Autres charges

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Commissaire aux comptes	4 600	13 650	4 600	13 700	18 300
Redevance CMF	17 973	56 783	17 955	53 691	74 513
Publicité et publication	343	1 117	327	973	1 300
Jetons de présence	3 781	11 218	3 771	11 230	15 000
TCL	2 254	7 466	2 250	7 039	9 863
Contribution sociale de solidarité	0	200	0	210	210
Autres	10	33	14	34	44
Total	28 960	90 467	28 916	86 877	119 230

4. AUTRES INFORMATIONS

4-1 Données par action	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
· Revenus des placements	4,027	4,176	5,677
· Charges de gestion des placements	-0,763	-0,647	-0,917
· Revenu net des placements	3,264	3,529	4,759
· Autres charges d'exploitation	-0,134	-0,131	-0,177
· Résultat d'exploitation	3,130	3,398	4,583
· Régularisation du résultat d'exploitation	-0,103	0,039	-0,035
· Sommes distribuables de la période	3,027	3,437	4,548
· Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,103	-0,039	0,035
· Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	0,106	0,158	0,218
· Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,491	0,073	0,211
· Frais de négociation de titres	0,000	-0,004	-0,006
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	0,597	0,227	0,423
Résultat net de la période	3,727	3,625	5,005

4-2 Ratios de gestion des placements	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
· Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,723%	0,599%	0,834%
· Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,127%	0,121%	0,161%
· Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	2,963%	3,145%	4,164%
· Actif net moyen	71 369 019	71 847 696	74 263 631

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société est confiée en vertu d'une convention de gestion à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif quotidien. Cette rémunération a été révisée à 0,6% HT l'an calculée sur la base de l'actif quotidien en vertu de l'avenant conclu le 25 avril 2018 et applicable à partir du 30 mai 2018 et augmentée à 0,75% HT l'an calculée sur la base de l'actif quotidien en vertu de l'avenant conclu le 28 février 2020 et applicable à partir du 15 Juin 2020.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 10.000 dinars l'an en HT.

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 30 SEPTEMBRE 2021.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2021, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR » emploie 21,40 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 SEPTEMBRE 2021.

Tunis, le 29 Octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

**CMC – DFK International
Hichem AMOURI**

BILAN
arrêté au 30/09/2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	894 927	930 953	893 536
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		206 911	135 581	168 589
b - Obligations et Valeurs assimilées		688 015	795 372	724 947
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		243 887	227 067	281 126
a - Placements monétaires	4-3	200 000	212 359	100 671
b - Disponibilités	4-9	43 887	14 708	180 455
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	887	388	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 139 700	1 158 407	1 175 010
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	3 295	3 315	3 636
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	12 549	10 949	15 430
TOTAL PASSIF		15 843	14 264	19 066
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 099 852	1 119 106	1 122 781
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	24 004	25 037	33 163
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		16	17	17
b - Sommes distribuables de l'exercice		23 989	25 020	33 146
ACTIF NET		1 123 857	1 144 143	1 155 943
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 139 700	1 158 407	1 175 010

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 Septembre 2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/20 21 30/09/20	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/20 20 31/12/20 20
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	12 945	44 977	13 185	41 062	54 071
a - Dividendes		-	11 135	780	3 983	4 844
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 945	33 842	12 405	37 079	49 227
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	-	2 290	3 349	9 776	11 820
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 945	47 267	16 534	50 838	65 891
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 978	-5 945	-1 999	-6 017	-8 034
REVENU NET DES PLACEMENTS		10 966	41 322	14 536	44 821	57 857
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-5 271	-17 344	-6 999	-19 801	-24 712
RESULTAT D'EXPLOITATION	4-12	5 695	23 978	7 536	25 020	33 146
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	10	-	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5 695	23 989	7 536	25 020	33 146
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		0	-10	0	0	0
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-10 376	-37 292	5 014	5 875	33 838
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		9 902	14 783	0	-1 268	-25 041
* Frais de négociation de titres		-781	-2 222	0	-12	-527
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4 440	-753	12 551	29 615	41 415

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 30 Septembre 2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	01/07/2021 au 30/09/2021	01/01/2021 1 30/09/2021	01/07/2021 0 au 30/09/2021	01/01/2021 0 au 30/09/2021	01/01/2021 0 31/12/2021
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net</u>					
<u>resultant</u>					
<u>des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	5 695	23 978	7 536	25 020	33 146
b - Variation des +/- values potentielles	- 10 376	- 37 292	5 014	5 875	33 838
sur titres					
c - +/- values réalisées sur cession de titres	9 902	14 783	-	- 1 268	- 25 041
d - Frais de négociation de titres	- 781	- 2 222	-	- 12	- 527
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 33 147	-	- 46 556	- 46 556
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	1 814	-	-	-
* Capital	-	1 821	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	18	-	-	-
* Régularisations des sommes distrib.	-	10	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 440	- 32 087	12 551	- 16 941	- 5 141
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 119 416	1 155 943	1 131 592	1 161 084	1 161 084
b - En fin de période	1 123 857	1 123 857	1 144 143	1 144 143	1 155 943
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	20 381	20 348	20 348	20 348	20 348
b - En fin de période	20 381	20 381	20 348	20 348	20 348
VALEUR LIQUIDATIVE	55,142	55,142	56,229	56,229	56,809
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,40%	-0,07%	1,11%	2,55%	3,57%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 30/09/2021

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020, les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire prévus par la législation et les réglementations en vigueur dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué d'un point (TMM - 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, qui a supprimé les dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, l'application d'une retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers a été généralisée.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriel arrêtés au 30 Septembre 2021, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit

:

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30 Septembre 2021, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2021, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Septembre 2021.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Septembre 2021, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à 894 927 DT contre 930 953 DT au 30/09/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Coût d'acquisition	891 980	905 769	852 108
- Actions et droits rattachés	165 411	94 926	100 788
- Titres OPCVM	56 628	56 151	56 628
- Obligations et valeurs assimilées	669 940	754 692	694 692
Plus ou moins values potentielles	-15 128	-5 799	22 163
- Actions et droits rattachés	-15 410	-14 799	10 924
- Titres OPCVM	282	-698	249
- Obligations et valeurs assimilées	0	9 697	10 991
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	18 075	30 983	19 265
Total	894 927	930 953	893 536

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 12 945 DT pour la période allant du 01/07/2021, au 30/09/2021, contre un montant de 13 185 DT du 01/07/2020, au 30/09/2020, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	3 ème trimestre 2020	30/09/2020	31/12/2020
- Revenus des actions	-	8 998	780	1 380	2 241
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 137	0	2 603	2 603
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	12 945	33 842	12 405	37 079	49 227
Total	12 945	44 977	13 185	41 062	54 071

4-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 200 000 DT au 30/09/2021 contre 212 359 DT au 30/09/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Compte à terme STB			
Placement au 07/11/2020(Taux 10%) 750 jours	-	212 359	-
Placement au 16/05/2021(Taux 6,8%) 181 jours	-	-	100 671
Placement au 30/12/2021(Taux 7,26%) 91 jours	200 000	-	-
Total	200 000	212 359	100 671

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires accuse un solde nul pour la période allant du 01/07/2021, au 30/09/2021 contre 3 349 DT du 01/07/2020, au 30/09/2020, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	3 ème trimestre 2020	30/09/2020	31/12/2020
- Intérêts/ Placements à terme	0	2 290	3 349	9 776	11 820
Total	0	2 290	3 349	9 776	11 820

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/07/2021	
- Montant	1 101 107
- Nombre de titres	20 381
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	- 10 376
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	9 902
- Frais de négociation de titres	- 781
Capital au 30/09/2021	
- Montant	1 099 852
- Nombre de titres	20 381
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Sommes distribuables de l'exercice en cours	23 989	25 020	33 146
Sommes distribuables des exercices antérieurs	16	17	17
Total	24 004	25 037	33 163

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021, à 3 574 DT contre 3 014 DT au 30/09/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
- Gestionnaire	545	555	579
- Dépositaire	2 750	2 760	3 057
Total	3 295	3 315	3 636

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2021, au 30/09/2021, 1 978 DT contre 1 999 DT du 01/07/2020, au 30/09/2020, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	3 ème trimestre 2020	30/09/2020	31/12/2020
- Rémunération du gestionnaire	1 681	5 063	1 701	5 132	6 851
- Rémunération du dépositaire	297	882	297	886	1 183
Total	1 978	5 945	1 999	6 017	8 034

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021, à 43 887 DT contre 14 708 DT au 30/09/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
- Avoirs en banque	43 887	14 708	180 455
Total	43 887	14 708	180 455

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021, à 887 DT contre 388 DT au 30/09/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Dividendes à recevoir	348	348	348
Retenue à la source sur BTA	0	40	0
Retenue à la source sur Obligation	539		
Total	887	388	348

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021, à 12 549 DT contre 10 949 DT au 30/09/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
TCL	-	-	10
Jetons de présence	7 954	7 960	10 662
Publicité et publications honoraires(CAC)	2 263	1 774	3 183
Rémunération DG	-	1 036	1 307
Autres crédeurs (CMF)	92	94	98
Etat retenue à la source	105	86	171
PUBLICATIONS DIVERSES	2 135	-	
Total	12 549	10 949	15 430

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07/2021, au 30/09/2021, à 5 271 DT contre 6 999 DT du 01/07/2020, au 30/09/2020, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	3 ème trimestre 2020	30/09/2020	31/12/2020
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)	1 937	5 197	251	4 249	4 517
- Redevance CMF	283	851	286	862	1 151
- TCL	76	164	241	328	366
- Jeton de présence	1563	6763	643	7 989	10 691
- Publicité & publication	1410	4362	576	6 366	7 976
- Rémunération DG	-	-	-	-	-
- Aures charges	2	7	1	7	10
Total	5 271	17 344	6 999	19 801	24 712

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la« STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

PORTEFEUILLE AU 30/09/2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		165 411,379	150 001,000	13,16%	13,35%
SAH	5 000	62 990,167	60 405,000	5,30%	5,37%
UNIMED	13 000	102 421,212	89 596,000	7,86%	7,97%
Titres emis ou garantit par l'Etat		270 000,000	274 762,915	24,11%	24,45%
EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	152 632,767	13,39%	13,58%
EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	122 130,148	10,72%	10,87%
Obligations		399 940,000	413 252,332	36,26%	36,77%
AMENBANK2009 B					
AMENBANK2009	500	9 980,000	9 980,000	0,88%	0,89%
ATL 2014-3 C					
ATL 2014-3 C	500	10 000,000	10 398,334	0,91%	0,93%
ATL 2017-2 C					
ATL 2017-2 C	500	40 000,000	41 477,611	3,64%	3,69%
BH F SUB 2019-1 C					
BH F SUB 201	600	60 000,000	62 546,498	5,49%	5,57%
BH SUB 2016-1 B					
BH SUB 2016-	1 000	40 000,000	40 966,575	3,59%	3,65%
BNA 2009 SUB					
BNA 2009 SUB	1 000	19 960,000	20 375,781	1,79%	1,81%
BNA SUB 2018-1 B					
BNA SUB 2018	700	56 000,000	56 532,077	4,96%	5,03%
BTK 2014-1 B					
BTK 2014-1 B	1 000	20 000,000	20 943,802	1,84%	1,86%
CIL 2016/2					
CIL 2016/2	700	14 000,000	14 522,411	1,27%	1,29%
HL SUB 2015-1					
HL SUB 2015-	1 000	40 000,000	42 145,561	3,70%	3,75%
STB 2020-1 C FIXE					
STB 2020-1 C	300	30 000,000	31 207,890	2,74%	2,78%
TLF 2021-1 FIXE					
TLF 2021-1 F	600	60 000,000	62 155,792	5,45%	5,53%
TITRES OPCVM		56 628,380	56 910,340	4,99%	5,06%
FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	530	56 628,380	56 910,340	4,99%	5,06%
Total Général		891 979,759	894 926,587	78,52%	79,63%

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Septembre 2021 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2021, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 330 287** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **26 223** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société

« UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Septembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 21,05% de l'actif au 30 Septembre 2021. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 29/10/2021

Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
<u>ACTIFS</u>					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 050 246,620	1 028 278,747	1 040 801,444
	a- Actions et droits rattachés		1 050 246,620	1 028 278,747	1 040 801,444
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	280 039,942	284 768,280	268 744,325
	a- Placements monétaires		0,000	0,000	0,000
	b- Disponibilités		280 039,942	284 768,280	268 744,325
AC 3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			1 330 286,562	1 313 047,027	1 309 545,769
<u>PASSIF</u>					
			29 887,541	38 238,429	33 021,646
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	7 756,039	14 952,963	6 312,934
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	22 131,502	23 285,466	26 708,712
<u>ACTIF NET</u>			1 300 399,021	1 274 808,598	1 276 524,123
CP 1	Capital	3.5	1 280 925,177	1 303 527,823	1 313 511,169
CP 2	Sommes capitalisables	3.6	19 473,844	-28 719,225	-36 987,046
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		19 473,844	-28 719,225	-36 987,046
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			1 330 286,562	1 313 047,027	1 309 545,769

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
 Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>16 882,450</u>	<u>52 759,950</u>	<u>8 681,250</u>	<u>8 681,250</u>	<u>12 699,250</u>
Dividendes		16 882,450	52 759,950	8 681,250	8 681,250	12 699,250
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>16 882,450</u>	<u>52 759,950</u>	<u>8 681,250</u>	<u>8 681,250</u>	<u>12 699,250</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.7	<u>-4 550,860</u>	<u>-13 396,798</u>	<u>-4 423,258</u>	<u>-13 707,689</u>	<u>-18 175,347</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>12 331,590</u>	<u>39 363,152</u>	<u>4 257,992</u>	<u>-5 026,439</u>	<u>-5 476,097</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.8	-6 824,534	-20 306,779	-8 397,397	-24 639,051	-32 928,634
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>5 507,056</u>	<u>19 056,373</u>	<u>-4 139,405</u>	<u>-29 665,490</u>	<u>-38 404,731</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-1,935	417,471	190,036	946,265	1 417,685
<u>Sommes capitalisables de la période</u>		<u>5 505,121</u>	<u>19 473,844</u>	<u>-3 949,369</u>	<u>-28 719,225</u>	<u>-36 987,046</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		1,935	-417,471	-190,036	-946,265	-1 417,685
<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		20 716,434	52 224,240	57 424,846	-89 734,152	3 774,042
<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		0,000	3 720,236	-24 876,348	-29 982,703	-93 863,380
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	-160,472	-107,750	-601,484	-1 138,232
<u>Résultat net de la période</u>		<u>26 223,490</u>	<u>74 840,377</u>	<u>28 301,343</u>	<u>-149 983,829</u>	<u>-129 632,301</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>26 223,490</u>	<u>74 840,377</u>	<u>28 301,343</u>	<u>-149 983,829</u>	<u>-129 632,301</u>
a- Résultat d'exploitation	5 507,056	19 056,373	-4 139,405	-29 665,490	-38 404,731
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	20 716,434	52 224,240	57 424,846	-89 734,152	3 774,042
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	3 720,236	-24 876,348	-29 982,703	-93 863,380
d- Frais de négociation de titre	0,000	-160,472	-107,750	-601,484	-1 138,232
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-178,100</u>	<u>-50 965,479</u>	<u>-8 866,227</u>	<u>-119 112,811</u>	<u>-137 748,814</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	818,180	818,180	818,180
- Capital	0,000	0,000	1 000,000	1 000,000	1 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	0,000	-181,820	-181,820	-181,820
b- Rachats	178,100	50 965,479	9 684,407	119 930,991	138 566,994
- Capital	200,000	57 500,000	11 700,000	138 200,000	160 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-21,900	-6 534,521	-2 015,593	-18 269,009	-21 433,006
VARIATION DE L'ACTIF NET	26 045,390	23 874,898	19 435,116	-269 096,640	-267 381,115
AN4-Actif Net					
a- En début de période	1 274 353,631	1 276 524,123	1 255 373,482	1 543 905,238	1 543 905,238
b- En fin de période	1 300 399,021	1 300 399,021	1 274 808,598	1 274 808,598	1 276 524,123
AN5-Nombre d'actions					
a- En début de période	14 318	14 891	15 216	16 481	16 481
b- En fin de période	14 316	14 316	15 109	15 109	14 891
VALEUR LIQUIDATIVE	90,835	90,835	84,374	84,374	85,724
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	8,17%	7,97%	9,02%	-13,27%	-8,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2021

Présentation de la société :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de

réserve à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêt.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2021 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2021	% l'Actif
Actions		1 130 748 ,814	1 050 246,620	78,95%
ATTIJARI BANK	4 000	190 817 ,040	127 600,000	9,59%
BIAT	1 900	110 097 ,352	118 373,800	8,90%
CARTHAGE CEMENT	34 135	93 778 ,063	50 861,150	3,82%
OTH	9 172	153 365 ,495	128 215,388	9,64%
SAH	5 000	52 469 ,352	60 405,000	4,54%
SAMI	23 315	69 136 ,100	67 543,555	5,08%
SFBT	5 800	61 316 ,185	107 468,200	8,08%
SOMOCER	40 000	52 570 ,000	33 640,000	2,53%
SOTIPAPIER	4 500	33 165 ,000	24 682,500	1,86%
SOTUVER	14 027	53 444 ,662	94 696,277	7,12%
TELNET	6 500	52 028 ,183	54 905,500	4,13%
TPR	19 950	82 879 ,138	87 181,500	6,55%
UIB	5 750	125 682 ,244	94 673,750	7,12%
Total		1 130 748 ,814	1 050 246,620	78,95%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Revenus des Actions	16 882,450	52 759,950	8 681,250	8 681,250	12 699,250
Total	16 882,450	52 759,950	8 681,250	8 681,250	12 699,250

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2021 à 280 039,942 DT et s'analyse comme suit :

	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020	% de l'Actif
Disponibilités	280 039,942	284 768,280	268 744,325	21,05%
Total	280 039,942	284 768,280	268 744,325	21,05%

3.3 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 1	Opérateurs créditeurs	7 756,039	14 952,963	6 312,934
	Frais de gestionnaire	1 300,241	1 263,786	1 276,472
	Frais de dépositaire	646,631	1 372,148	319,122
	Frais de distributeurs	5 809,167	12 317,029	4 717,340

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 2	Autres créditeurs divers	22 131,502	23 285,466	26 708,712
	Etat, retenue à la source	101,700	0,000	1 568,999
	Redevance CMF	106,475	104,973	108,335
	Charges à payer sur l'exercice encours	21 923,327	23 180,493	25 031,378

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2020	
* Montant en nominal	1 489 100
* Nombre de titres	14 891
* Nombre d'actionnaires	66
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	57 500
* Nombre de titres rachetés	575
Capital au 30/09/2021	
* Montant en nominal	1 431 600
* Nombre de titres	14 316
* Nombre d'actionnaires	61

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/09/2021 s'élève à 23 874,898 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/09/2021 est de 14 316 contre 14 891 au 31/12/2020.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2020</u>	<u>1 313 511,169</u>	<u>1 313 511,169</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-57 500,000</u>	<u>-57 500,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>24 914,008</u>	<u>44 387,852</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	52 224,240	52 224,240
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	3 720,236	3 720,236
- Frais de négociation de titres	-160,472	-160,472
- Régularisation des sommes capitalisables	5 050,025	5 050,025
- Résultat de l'exercice antérieur	-36 987,046	-36 987,046
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	1 067,025	1 067,025
- Sommes capitalisables		19 473,844
<u>Montant fin de période au 30/09/2021</u>	<u>1 280 925,177</u>	<u>1 300 399,021</u>

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/09/2021 s'élèvent à 19 473,844 DT contre -36 987,046 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Résultat d'exploitation	19 056,373	-29 665,490	-38 404,731
Régularisation du résultat d'exploitation	417,471	946,265	1 417,685
Total	19 473,844	-28 719,225	-36 987,046

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 1 Charges de gestion des placements	4 550,860	13 396,798	4 423,258	13 707,689	18 175,347
Rémunération du gestionnaire	1 300,242	3 827,659	1 263,788	3 916,485	5 192,960
Rémunération du dépositaire	325,064	956,925	315,951	979,133	1 298,256
Rémunération des distributeurs	2 925,554	8 612,214	2 843,519	8 812,071	11 684,131

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 2 Autres charges	6 824,534	20 306,779	8 397,397	24 639,051	32 928,634
Redevance CMF	325,064	956,925	315,951	979,133	1 298,256
Services bancaires et assimilés	401,802	1 255,687	206,614	206,614	302,242
Abonnement des charges budgétisées	6 097,668	18 094,167	7 874,832	23 453,304	31 328,136

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

LIBELLE	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	6 097,668	18 094,167	7 874,832	23 453,304	31 328,136
Taxes	462,293	1 371,804	70,224	209,146	279,370
Frais bancaires	26,234	77,847	28,256	84,154	112,410
Publication BO CMF	328,881	975,919	378,557	1 127,443	1 506,000
Honoraires CAC	1 709,234	5 071,966	1 704,564	5 076,636	6 781,200
Frais AGO et publications	954,513	2 832,415	2 078,415	6 190,062	8 268,477
Jetons de Présence	2 016,438	5 983,562	3 016,393	8 983,607	12 000,000
Alpha mena	600,042	1 780,558	598,402	1 782,198	2 380,600
Autres (*)	0,033	0,096	0,020	0,059	0,079

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.